



REPUBLIQUE FRANCAISE
Arrondissement de CLERMONT
MAIRIE D'ETOUY

83, rue de l'église 60600 ETOUY

Tél : 03 44 78 97 82 **E-Mail :** contact@etouy.fr

Réunion du Conseil Municipal du 11 octobre 2024

Le Conseil Municipal s'est réuni le 11 octobre 2024 à 18h30 sous la présidence de M. RANDON, Maire ;
Etaient présents : MM. DAMETTE, LEGUEN, CARETTE, WICART FORSTER, DEGOURNAY, FLOURY,
BEEUWSAERT, SARAZIN ;

Mme Karine MATHYS SARAZIN ayant donné pouvoir à M. LEGUEN ;

M. MONTEL MARQUIS ayant donné pouvoir à Mme FLOURY ;

Lecture du compte rendu de la séance du 13 septembre 2024

Le compte rendu est adopté à l'unanimité par le Conseil Municipal.

Désignation du secrétaire de séance

Mme DAMETTE est élue secrétaire

ORDRE DU JOUR :

- 1- Travaux de fin d'année 2024 et demandes de subventions**
- 2- Projet de travaux 2025 et demandes de subventions**
- 3- Rapport de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) relatif à la compétence santé (Communauté de Communes du Clermontois)**
- 4- Questions diverses**

1- Travaux de fin d'année 2024 et demandes de subventions

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la demande de subvention du fonds de concours de la Communauté de Communes du Clermontois pour l'étude de faisabilité et de conception pour la restauration d'un commerce dans le local de l'ancien bar d'Etouy pour un montant de 21 760 € H.T.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la demande de subvention du fonds de concours de la Communauté de Communes du Clermontois pour des travaux de mise aux normes et aménagement professionnel de la cuisine de la salle communale.

Montant des travaux : 7 227.52 € H.T.

2- Projet de travaux 2025 et demandes de subventions

➤ **Pont de la Brèche :**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, sollicite le concours financier du fonds de concours, du Conseil Départemental et de la DETR pour la rénovation sécuritaire du pont de la Brèche rue de la forêt.
Montant des travaux : 34 409 € H.T.

➤ **Reprise des tombes abandonnées :**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la demande de subvention du fonds de concours de la Communauté de communes du Clermont et du Conseil Départemental pour la reprise de 9 tombes abandonnées. Montant des travaux : 5 494.50 € H.T.

➤ **Eglise :**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la demande de subvention fonds de concours pour :

- Mise aux normes du réseau électrique, éclairage et du chauffage
- Sécurisation incendie et des accès
- Sonorisation
- Protection du patrimoine – système anti-volatiles ;

Montant total des travaux : 128 230 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la demande de subvention du Conseil Départemental pour :

- Mise aux normes du réseau électrique, éclairage et du chauffage
- Sécurisation incendie et des accès
- Protection du patrimoine – système anti-volatiles ;

Montant total des travaux : 120 830 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la demande de subvention de l'Etat (DETR) pour :

- Mise aux normes du réseau électrique, éclairage et du chauffage
- Sécurisation incendie et des accès

Montant total des travaux : 104 233.05 €

3- Rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) relatif à la compétence santé (Communauté de Communes du Clermontois)

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code général des impôts (CGI), notamment l'article 1609 nonies C ;

Vu la délibération du Conseil communautaire du 2023_07_04, approuvant les modifications apportées aux statuts de la Communauté de communes du Clermontois, à compter du 1er janvier 2024 ;

Vu l'arrêté préfectoral du 29 décembre 2023, portant modification des statuts de la Communauté de communes du Clermontois ;

Vu le rapport de la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) qui s'est réunie le 10 septembre 2024 pour étudier l'évaluation des charges transférées portant sur :

- Le transfert du pôle santé de la commune de Bury,
- Le transfert du centre de santé de la commune de Clermont de l'Oise ;

Considérant que ce rapport a été transmis par le Président de la CLECT aux communes pour approbation dans un délai de 3 mois et au conseil communautaire du clermontois pour information ;

Considérant l'approbation du rapport de la CLECT à l'unanimité des commissaires présents lors de la commission du 10 septembre 2024 ;

Considérant l'approbation du rapport de la CLECT par les membres du conseil communautaire du 26 septembre 2024 ;

Il est proposé au conseil municipal d'approuver les conclusions du rapport de la CLECT figurant en pièce jointe.

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

APPROUVE le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées présenté.

4- Questions diverses :

Rétrocession voirie lotissement « la ferme d'Etouy »

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne son accord pour la rétrocession de la voirie du lotissement de « La Ferme d'Etouy » - 2^{ème} phase.

Plan communal de sauvegarde

M. CARETTE présente le plan communal de sauvegarde et sollicite les conseillers municipaux pour s'y inscrire. Ce sont donc inscrits :

Mme WICART FORSTER à la communication

Mme FLOURY à la population

M. DEGOURNAY à la logistique

Aux actions : Mrs BEEUWSAERT et SARAZIN.

CCAS : invitation des conseillers municipaux au repas le 08/11/2024 au St Géran à CLERMONT

La séance est levée à 20h11.